

Comptes annuels

Année 2025



Sommaire

1. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
1.1. Bilan au 31-12-2025.....	4
1.2. Compte de résultat 2025	6
2. ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	8
2.1. Informations générales et fait significatifs de l'exercice	9
2.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	10
2.3. Informations à caractère spécial.....	17
2.4. Eléments postérieurs à la clôture	17
Annexes	18
Note 1 – Tableau des immobilisations	18
Note 2 – Tableau des amortissements.....	19
Note 3 – Etat des stocks.....	20
Note 4 – Etat des créances	21
Note 5 – Produits à recevoir	22
Note 6 – Charges constatées d'avance	22
Note 7 – Tableau de variation des fonds propres	22
Note 8 – Tableau de variation des fonds dédiés	23
Note 9 – Tableau des provisions règlementées.....	24
Note 10 – Tableau des provisions pour risques & charges	24
Note 11 – Tableau des provisions pour dépréciation de l'actif	24
Note 12 – Tableau récapitulatif des provisions	25
Note 13 – Etat des dettes	25
Note 14 – Charges à payer	26
Note 15 – Produits constatés d'avance.....	26
Note 16 – Recettes de l'activité	26
Note 17– Concours publics & subventions	27
Note 18– Résultat exceptionnel.....	27
Note 19 – Contribution au résultat comptable global par activité	28
Note 20 – Tableau d'affectation du résultat	28
Note 21 – Prestations reçues en nature – Conventions de Comodat	29
Note 22 – Effectif	29
Note 23 – Engagements hors bilan	30
Note 24 – Rémunération des dirigeants	32
Note 25 – Honoraires du commissaire aux comptes	32

1. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1.1. Bilan au 31-12-2025

ACTIF	Brut 2025	Amort. 2025	Net 2025	Net 2024	Variation
Frais d'établissement					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisation incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, logiciels, etc...	1 627 962	992 702	635 259	633 446	1 814
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles					
Terrain	10 160 001		10 160 001	10 160 000	1
Constructions	72 229 376	29 389 332	42 840 043	42 322 496	517 547
Installations techniques, mat. et out. industriel	9 192 555	7 750 339	1 442 216	1 327 706	114 510
Autres immobilisations corporelles	6 400 248	4 774 307	1 625 941	1 436 070	189 871
Immobilisations corporelles en cours	3 040 129		3 040 129	1 894 288	1 145 841
Immobilisations financières					
Participations	730		730	730	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	30		30	30	
Prêts	2 003 391		2 003 391	1 900 224	103 167
Autres immobilisations financières	1 177 402		1 177 402	1 462 724	-285 322
TOTAL I	105 831 823	42 906 680	62 925 143	61 137 714	1 787 429
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en cours					
Matières premières et autres approv.	176 880	2 239	174 641	115 084	59 557
Avances et acomptes versés sur commandes	77 059		77 059	7 706	69 354
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 832 533	269 948	2 562 586	2 664 712	-102 126
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	862 605		862 605	1 270 235	-407 630
Charges constatées d'avance	341 455		341 455	367 298	-25 843
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres	49 312	10 081	39 232		39 232
Autres titres	6 303 900	43 255	6 260 646	6 283 763	-23 118
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	10 324 795		10 324 795	10 071 965	252 830
TOTAL II	20 968 541	325 522	20 643 019	20 780 763	-137 744
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	126 800 364	43 232 202	83 568 162	81 918 478	1 649 685

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires	11 609 676	11 609 676	
Fonds propres complémentaires	13 214 213	13 214 213	
Réserves			
Réserves pour projet de l'entité	14 197 036	12 319 053	1 877 983
dont réserves des activités soc. et médico-soc. sous gestion contrôlée	14 197	12 319 053	-12 304 856
Autres réserves		398 037	-398 037
Report à nouveau	-7 990 327	-6 835 306	-1 155 022
dont report à nouveau des activités soc. et médico-soc. non contrôlées	-777 756	-753 642	-24 114
dont report à nouveau des activités soc. et médico-soc. sous gestion contrôlée	-6 008 567	-5 027 206	-981 360
dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	-356 147	-356 147	
dont charges des activités SMS de prise en compte différée	-847 858	-698 311	-149 548
Excédent ou déficit de l'exercice	774 390	324 924	449 465
Situation nette (sous total)	31 804 988	31 030 598	774 390
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	7 318 667	7 719 994	-401 327
Provisions réglementées	6 491 782,65	6 624 242,66	-132 460
TOTAL I	45 615 437	45 374 835	240 603
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	44 116	44 116	
Fonds dédiés	3 343 894	2 966 935	376 959
TOTAL II	3 388 010	3 011 051	376 959
PROVISIONS			
Provisions pour risques	210 410	118 048	92 362
Provisions pour charges	373 798	391 505	-17 707
TOTAL III	584 208	509 553	74 655
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	24 438 051	22 844 174	1 593 877
Emprunts et dettes financières diverses	1 035 725	1 071 721	-35 997
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	272 920	236 768	36 152
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 620 013	1 619 077	936
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	5 764 323	6 087 474	-323 152
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	494 071	688 340	-194 269
Autres dettes	198 937	375 507	-176 570
Produits constatés d'avance	156 466	99 976	56 490
TOTAL IV	33 980 507	33 023 039	957 468
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	83 568 162	81 918 478	1 649 685

1.2. Compte de résultat 2025

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et de services			
Ventes de biens			
<i>Dont ventes de dons en nature</i>			
Ventes de prestation de service	3 046 846	942 154	2 104 693
<i>Dont parrainages</i>			
Dotations et produits de la tarification			
Concours publics et subventions d'exploitation	38 687 171	36 577 773	2 109 398
<i>Dont des activités soc. et médico-soc. sous gestion contrôlées</i>	37 872 145	35 713 930	2 158 215
Produits à la charge de l'utilisateur	11 827 158	11 063 272	763 886
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	24 597	30 271	-5 675
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie	3 200	36 000	-32 800
Autres contributions financières	5 400		5 400
Reprises sur amort., dépréciations et provisions., trf de charges	37 196	1 998 775	-1 961 579
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	34 500	0	34 500
Utilisations des fonds dédiés	371 896	197 750	174 146
Autres produits	124 280	532 666	-408 386
TOTAL I	54 162 244	51 378 661	2 783 583
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	894 042	829 203	64 839
Variation de stock	-1	1 652	-1 653
Autres achats et charges externes	12 965 668	12 047 944	917 724
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	2 788 048	2 791 939	-3 891
Salaires	22 783 887	22 963 473	-179 586
Cotisations sociales	9 019 733	9 252 464	-232 731
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 374 406	3 098 854	275 552
Dotations aux provisions	92 362	55 000	37 362
VNC des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	455		455
Report en fonds dédiés	776 586	731 671	44 916
Autres Charges	438 277	350 247	88 030
TOTAL II	53 133 464	52 122 447	1 011 017
I.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 028 781	-743 785	1 772 566

	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 383	31 563	-21 180
Autres intérêts et produits assimilés	273 652	484 182	-210 530
Reprises sur dépréciations et provisions	71	8 731	-8 660
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	58 730	202 587	-143 857
TOTAL III	342 836	727 063	-384 227
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	27 746	12 161	15 585
Intérêts et charges assimilées	701 941	770 681	-68 740
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		9 100	-9 100
TOTAL IV	729 687	791 942	-62 255
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-386 851	-64 878	-321 972
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	641 930	-808 664	1 450 594
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	135 907	1 464 179	-1 328 272
TOTAL V	135 907	1 464 179	-1 328 272
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles	3 447	330 591	-327 144
TOTAL VI	3 447	330 591	-327 144
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	132 460	1 133 588	-1 001 128
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0	0
Total des produits (I+III+V)	54 640 987	53 569 903	1 071 084
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	53 866 597	53 244 979	621 618
EXCEDENT OU DEFICIT	774 390	324 924	449 466
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature	-177 452	-186 651	9 199
Bénévolat			
TOTAL	-177 452	-186 651	9 199
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services	177 452	186 651	-9 199
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL	177 452	186 651	-9 199

2. ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

2.1. Informations générales et faits caractéristiques de l'exercice

2.1.1 Contexte économique

Dans un contexte économique toujours particulièrement contraint, marqué par une inflation persistante des coûts (achats, fournitures, charges énergétiques) et des tensions durables sur le marché de l'emploi, les établissements demeurent confrontés à une situation de sous-financement structurel et plus particulièrement les EHPAD.

Face à ces enjeux, la Fondation a poursuivi la mise en œuvre de son plan de retour à l'équilibre sur la période 2024-2026. Les actions engagées, notamment en matière de maîtrise de la masse salariale et d'optimisation des organisations, ont été maintenues et renforcées tout au long de l'exercice.

Ces mesures ont permis de confirmer le retour à l'équilibre, avec la réalisation d'un excédent à la clôture de l'exercice 2025, traduisant la poursuite des effets positifs du plan engagé, tout en veillant à préserver la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes accueillies.

Par ailleurs, la Maison d'Enfants Saint Joseph (MECS) de Mulhouse et l'Etablissement Saint Joseph de Thann ont bénéficié, de la part de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), d'une dotation couvrant à 100 % la prime « Ségur pour Tous ».

2.1.2. Périmètre des activités de la Fondation

La Fondation Saint Sauveur s'inscrit dans la continuité des activités historiquement développées par la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur, fondée en 1849 à Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin). Ces activités ont été progressivement structurées au sein d'entités juridiques dédiées à la gestion des établissements, regroupées à compter de 1999 au sein d'une association unique, dénommée Fédération Saint Sauveur, devenue ultérieurement Groupe Saint Sauveur.

L'association à but non lucratif « Groupe Saint Sauveur » a été transformée en Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 6 janvier 2023, publié au Journal Officiel du 8 janvier 2023.

Dans ses statuts, la Fondation Saint Sauveur a pour objet d'accompagner, soigner, aider et assister les populations les plus fragiles et plus particulièrement les enfants en danger, les personnes malades, âgées, en situation de handicap, ou en difficultés sociales, en assurant notamment le fonctionnement de tout établissement et service du secteur sanitaire, social et médico-social.

Le Fondation Saint Sauveur gère dix-neuf établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires autorisés ou installés, par arrêtés de l'Etat (Préfet, Agence Régionale de Santé), et / ou des Conseils départementaux, au service des malades, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en difficulté. Ils sont répartis sur huit sites géographiques et regroupés en quatre pôles :

- ✓ Pôle Enfance : la Maison d'Enfants Saint Joseph de Mulhouse-Dornach (MECS + Appartements), la micro-crèche Saint Côme de Mulhouse ;
- ✓ Pôle Handicap : l'Institut Saint Joseph de Guebwiller (IME & SESSAD) et l'Etablissement Saint Joseph de Thann (FAS-FAHT-FASPHV) ;

- ✓ Pôle Senior : l'EHPAD du Pôle de Gériatrie Saint Damien à Mulhouse, la Résidence Autonomie Pays'Age à Mulhouse sur le site du PGSD, la Résidence Henri Jungck à Moosch (EHPAD), l'EHPAD Mère Alphonse-Marie à Oberbronn/Niederbronn, l'EHPAD Résidence Les Vosges à Wittenheim et le Home de la Providence à Siersthal (Moselle) ;
- ✓ Pôle Santé : le SMR et l'USLD du Pôle de Gériatrie Saint Damien à Mulhouse, le Centre de Santé Infirmier Saint Joseph de Niederbronn et le Centre de Santé Infirmier Foyers Saint Joseph de Thann.

La Fondation soutient par ailleurs en lien avec l'histoire et les valeurs de la Congrégation fondatrice des actions de partage, d'échange et de solidarité.

La Fondation Saint Sauveur a fondé en 2013 le groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Partenariat & Développement » avec d'autres associations du secteur médico-social implantées en Alsace afin de partager et mutualiser leurs moyens.

2.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux Lois et Règlements en vigueur et notamment les dispositions du règlement ANC 2018-06 et 2019-04 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi qu'aux organismes gestionnaires d'établissements sociaux et médicaux-sociaux (ESSMS).

A défaut de dispositions spécifiques prévues aux règlements 2018-06 et 2019-04, les dispositions du règlement ANC N°2014-03 relatives au plan comptable général, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 continuent à s'appliquer.

Il en est de même pour certaines règles spécifiques du secteur médico-social : ainsi les provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisations et plus-values d'actifs continuent également à s'appliquer et ce, conformément à l'instruction M22 bis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, **à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;**
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels évoqués ci-dessus.

Les comptes de la Fondation Saint Sauveur sont une globalisation des comptes :

- du siège de la Fondation ;
- de l'ensemble des établissements cités au sein du §2.1.2 Périmètre des activités de la Fondation.

Les opérations réciproques entre le siège et les établissements sont neutralisées.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros et en toutes taxes comprises.

Incidence du changement de méthode comptable suite à l'application du règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 :

Impacts non significatifs	Impacts significatifs
La première application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes 2025 notamment en ce qui concerne les plus ou moins-values de cession d'immobilisations comptabilisées dans le résultat courant en 2025 et qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement.	Les impacts significatifs relatifs à la première application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 sont présentés ci-dessous : <u>Montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement :</u> - Quote-part des subventions d'investissements ramenées au résultat : <u>470 998 €</u> - Dégrèvement taxe sur salaires années 2021 à 2024 : <u>247 496 €</u> <u>Changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges</u> - Remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 : 180 448 € - Facturation frais de personnel au GCSMS : 1 409 121 € - Facturation autres frais fonctionnement & administration générale au GCSMS : 69 054 € - Facturation charges informatiques, logiciels, liaisons informatiques & sécurité au GCSMS : 412 210 €

2.2.1. Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Seuls les biens immobiliers font l'objet d'une décomposition en fonction des éléments dont la durée d'utilisation est différente de la structure.

Les amortissements des biens immobiliers sont pratiqués sur des durées différentes d'utilisation, selon les composants :

✓	Gros œuvre	40 ans
✓	Charpentes - Couverture	40 ans
✓	Cloisons - Menuiserie intérieure et extérieure	30 ans
✓	VMC - Electricité – Chauffage – Sanitaire	20 à 30 ans
✓	Carrelage – Métallerie	30 à 40 ans
✓	Peinture – Revêtements de sols	10 à 20 ans

Pour le reste des immobilisations, les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation normale :

✓	Logiciels	1 à 3 ans
✓	Agencements – Aménagements	7 à 20 ans
✓	Installations techniques – Matériel et outillage	3 à 20 ans
✓	Matériel de transport	5 à 7 ans
✓	Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
✓	Mobilier	5 à 10 ans

Pour le reste des immobilisations, les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation normale.

2.2.3. Immobilisations en cours

Elles correspondent à des travaux ou acquisitions de matériels qui seront mis en service après le 31 décembre 2025.

2.2.4.Immobilisations financières

Ce poste enregistre essentiellement :

- Les versements effectués sous forme de prêts remboursables après 20 ans au titre de la contribution investissement construction.
- La créance sur l'ARS allouée au SSR au titre de la dotation spécifique obtenue pour le financement selon art.50 de la LFSS en 2021 pour sa part étalée sur les quatre années restantes.

Le tableau de variation des immobilisations figure en note 1 et celui des amortissements en note 2.

2.2.5.Actifs inaliénables (Art. 431-3 du règlement ANC 2018)

Dans le cadre de la transformation, la Fondation Saint Sauveur a bénéficié d'un transfert de patrimoine consenti par la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur.

Cet apport a été comptabilisé en dotation non consommable à hauteur de 7 413k€.

ETABLISSEMENT	DESCRIPTION	DATE	DUREE	VALEUR BRUTE	AMORT	VALEUR NETTE
Institut St Joseph	Ensemble immobilier	06/01/23	Indéterminée	1 302 180	36 264	1 265 916
Résidence Henri Jungck	Ensemble immobilier	06/01/23	Indéterminée	1 210 102	30 466	1 179 636
Maison St Joseph	Ensemble immobilier	06/01/23	Indéterminée	1 970 863	17 968	1 952 895
Pôle de gérontologie St Damien	Terrain	06/01/23	Indéterminée	2 182 000		2 182 000
Résidence autonomie Pays'Age	Terrain	06/01/23	Indéterminée	748 000		748 000
Totaux				7 413 145	84 698	7 328 447

2.2.6.Stocks

Les stocks sont évalués sur la base du prix d'achat et suivant la méthode « premier entré », « premier sorti ». Une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée (suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour (ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé).

2.2.7.Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à la valeur comptable.

Le tableau de variation est en note 4.

2.2.8. Les valeurs mobilières de placement

Ce poste correspond à des placements de trésorerie à court et à moyen termes. Il est effectué le cas échéant, une provision pour dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur vénale à la clôture.

Le tableau de variation des provisions pour dépréciation figure en note 11.

2.2.9. Disponibilités

Concernant la trésorerie courante, les comptes fusionnés des différents établissements ou structures de la Fondation, dans une même banque, font l'objet d'une compensation entre soldes positifs et négatifs, de telle sorte que seul apparaît le solde net à la rubrique « disponibilités » du bilan.

2.2.10. Postes de fonds propres

Dotations non consommables (art. 433-1 règlement ANC n° 2018-06)

La dotation initiale s'est élevée à 8 913 145 € et est constituée :

- D'un montant en numéraire de 1 500 000 € ;
- Des actifs immobiliers suivants pour un montant total de 7 413 145 €. (cf. paragraphe 2.2.5)

Fonds propres sans droit de reprise

Ces fonds englobent les apports et la donation de la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur ainsi que la dotation spécifique de l'ARS notifiée dans la cadre de l'art.50 de la LFSS pour 2021.

Les réserves pour projets de l'entité

Le compte « excédents affectés à l'investissement » est constitué des réserves par affectation des excédents laissés aux établissements par les autorités de tarification pour financer des investissements futurs. Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2021, le report à nouveau issu des retraitements consécutifs à l'application du règlement 2018-06 à compter du 1er janvier 2020, a été affecté en réserves pour investissement en vue de reconstituer le fonds de roulement investissement.

Le compte « réserve de trésorerie » est augmenté par affectation du résultat, sur décision des autorités de tarification, en application des possibilités offertes par la réglementation en vigueur dans le secteur médico-social. Il constitue une avance de fonds pour la couverture du besoin en fonds de roulement des établissements sous gestion contrôlée.

Le compte « réserve de compensation » vise à laisser en attente un excédent sur décision des autorités de tarification afin de disposer en cas de situation déficitaire d'une réserve pouvant amortir un résultat négatif.

Le compte « excédents affectés en réserve de compensation des charges d'amortissement » est destiné, pour les établissements sous gestion contrôlée, à financer les charges d'amortissements des investissements. Il permet de réduire l'incidence des amortissements sur les résultats administratifs futurs. Cette compensation s'opère par affectation de résultats.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement accordées dans le cadre de programmes de travaux sont comptabilisées en compte 131 et reprises au résultat au même rythme que l'amortissement des biens financés.

Elles correspondent principalement à des subventions accordées par les Conseils Départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la CNSA au titre des travaux d'extension, d'humanisation et de mise en conformité des établissements sous gestion contrôlée.

Résultat

Le résultat des structures en gestion directe concerne la Résidence Autonomie Pays'Age, la micro-crèche Saint Côme et les deux Centres de Santé. Il constitue le résultat revenant à la Fondation, et ne nécessite pas de retraitement particulier.

Le résultat des établissements sous gestion contrôlée ne traduit pas la réalité économique. En effet, de par la réglementation en vigueur, les recettes de l'exercice de la tarification médico-sociale peuvent être minorées du montant des excédents réalisés en N-2 et qui sont ainsi restitués aux autorités de tarification par ces dernières à la clôture de l'exercice.

Le résultat des établissements sous gestion contrôlée peut également être compensé partiellement ou totalement par des reprises de réserves selon les conditions notifiées dans les budgets de l'exercice alloués par les autorités de tarification.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont fondées sur le principe d'une allocation budgétaire destinée à couvrir les surcoûts d'exploitation générés par les nouveaux investissements sous forme de crédits supplémentaires par l'autorité de tarification pour les établissements sous gestion contrôlée.

Elles sont donc destinées à compenser partiellement des charges d'amortissements et des charges financières. Elles sont ramenées au résultat en fonction d'investissements engagés et selon le rythme fixé avec l'autorité de tarification.

Le tableau de variation des fonds propres figure en note 7.

Les affectations de résultat figurent en note 20.

La variation des provisions règlementées figure en note 9.

2.2.11. Fonds dédiés

- Fonds dédiés liés aux reports de legs

Ils constatent la partie de ressources en provenance de legs non encore encaissés à la clôture de l'exercice.

- Fonds dédiés relatifs aux subventions d'exploitation

Ils constatent la partie de fonds alloués par l'autorité de tarification, affectés à des projets définis qui n'ont pas encore été utilisés à la clôture de l'exercice. Ils seront repris aux résultats ultérieurs en fonction des charges supportées pour les projets concernés.

- Fonds dédiés en provenance de la générosité publique

Ils constatent la partie de ressources en provenance de la générosité publique non encore utilisées à la clôture de l'exercice.

La variation des fonds dédiés figure en note 8.

2.2.12. Provision pour Congés Payés (CP) et Compte Epargne Temps (CET)

Les congés courus et non pris ainsi que les CET placés au 31 décembre sont comptabilisés pour le montant brut plus charges patronales dans la rubrique dettes fiscales et sociales. La variation d'un exercice à l'autre affecte les charges de personnel de l'exercice.

Pour les activités sous gestion contrôlée, la variation annuelle est neutralisée pour la détermination du résultat repris au compte administratif et affectée à un compte de report à nouveau débiteur intitulé « dépenses non opposables au tiers financeur ». Au 31 décembre, ce compte enregistre ainsi la contrepartie de la dette de congés due à l'ouverture pour les activités sous gestion contrôlée.

2.2.13. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur négative pour la Fondation, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont elle est probable ou certaine qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Le tableau de variation des provisions pour risques et charges figure en note 10.

2.2.14. Engagements indemnités de fin de carrière

La Fondation n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Les engagements ont été calculés selon la méthode des droits acquis par l'ensemble des personnels des établissements de la Fondation. Lorsque les conditions pour faire valoir son droit à la retraite sont remplies, le montant par personne est estimé par application des dispositions conventionnelles.

La méthode de détermination pour cette valorisation est la suivante :

- Départ à la retraite à 64 ans.
- Turn-over déterminé en fonction des tranches d'âge, pour tenir compte d'éléments factuels au plus proche de la réalité du terrain.
- Taux retenu pour l'actualisation des indemnités : 3 %.

Au 31 décembre 2025, la totalité des engagements de retraite s'élève à 2 594 k€ (charges comprises). L'engagement est couvert d'une part, des sommes versées à une compagnie d'assurance et dont le contrat est valorisé à 1 174 k€ au 31 décembre 2025 et d'autre part, des réserves pour 213 k€, de fonds dédiés affectés pour 228 k€ et d'une provision pour 103 k€.

2.2.15. Contribution en nature

- Prestation en nature :

Au bas du compte de résultat figure la mise à disposition des bâtiments au titre du commodat par la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur et la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Saint Jean de BASSEL ; Cette mise à disposition est valorisée comme suit pour les établissements concernés : revalorisation du loyer annuel selon la variation de l'indice du coût de la construction avant le commodat et le 3ème trimestre 2025.

La valorisation figure en note 21.

- Bénévolat

Il est rappelé que la fonction d'administrateur est bénévole et ne fait l'objet d'aucune évaluation. 15 bénévoles administrateurs composent le Conseil d'Administration de la Fondation.

En 2025, 11 500 heures de bénévolat ont été recensées, ce qui représente 7,33 ETP. Toutefois, force est de constater que tous les bénévoles, ponctuels ou occasionnels, ne recensent pas toutes les heures qu'ils réalisent pour le compte de la Fondation.

2.3. Informations à caractère spécial

Contribution du GCSMS Partenariat & Développement

Elle s'élève à 185 k€ dont 94,4 k€ au titre des services supports, 73 k€ pour le système d'information, 1,7 k€ pour les liaisons informatiques, 12 k€ pour d'autres applications informatiques, 3 k€ pour les frais de fonctionnement et 0,7 k€ pour les frais administratifs.

2.4. Eléments postérieurs à la clôture

Absence d'évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2025.

ANNEXES CHIFFRÉES

Note 1 – Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	VALEUR DEBUT EXERCICE	VENTILATION DES AUGMENTATIONS				
		VIREMENTS		ENTREES		
		De poste à poste	Provenant de l'Actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations Incorporelles	1 515 853			112 109		
TOTAL I : IMMO. INCORPORELLES	1 515 853	-	-	112 109	-	-
Terrains	10 160 000			1		
Constructions	69 436 804	1 747 080		1 045 493		
Installations Techniques, mat. et out.	8 715 561	20 040		483 251		
Autres immobilisations corporelles	5 892 702	12 240		612 712		
Immobilisations en cours	1 894 288			2 916 425		8 775
TOTAL II : IMMO. CORPORELLES	96 099 355	1 779 359	-	5 057 882	-	8 775
Immobilisations financières	3 363 708			104 467		
TOTAL III : IMMO. FINANCIERES	3 363 708	-	-	104 467	-	-
TOTAUX	100 978 916	1 779 359	-	5 274 458	-	8 775

IMMOBILISATIONS	VENTILATION DES DIMINUTIONS					VALEUR FIN D'EXERCICE
	VIREMENTS		SORTIES			
	De poste à poste	A destination de l'Actif	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations Incorporelles						1 627 962
<i>TOTAL I : IMMO. INCORPORELLES</i>	-	-	-	-	-	<i>1 627 962</i>
Terrains						10 160 001
Constructions						72 229 376
Installations Techniques, mat. et out.					26 298	9 192 555
Autres immobilisations corporelles			104 363		13 043	6 400 248
Immobilisations en cours	1 779 359					3 040 129
<i>TOTAL II : IMMO. CORPORELLES</i>	<i>1 779 359</i>	-	<i>104 363</i>	-	<i>39 341</i>	<i>101 022 309</i>
Immobilisations financières			286 622			3 181 553
<i>TOTAL III : IMMO. FINANCIERES</i>	-	-	<i>286 622</i>	-	-	<i>3 181 553</i>
TOTAUX	1 779 359	-	390 985	-	39 341	105 831 823

Note 2 – Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	VALEUR DEBUT EXERCICE	VENTILATION DES DOTATIONS			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnel les
Immobilisations Incorporelles	882 407		110 295		
<i>TOTAL I : IMMO. INCORPORELLES</i>	<i>882 407</i>	<i>-</i>	<i>110 295</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Constructions	27 114 307		2 275 025		
Installations Techniques, mat. et out.	7 387 855		388 781		
Autres immobilisations corporelles	4 456 632		438 244		
<i>TOTAL II : IMMO. CORPORELLES</i>	<i>38 958 794</i>	<i>-</i>	<i>3 102 050</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
TOTAUX	39 841 201	-	3 212 345	-	-

AMORTISSEMENTS	VENTILATION DES DIMINUTIONS			VALEUR FIN D'EXERCICE
	Eléments transférés à l'Actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations Incorporelles				992 702
<i>TOTAL I : IMMO. INCORPORELLES</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>992 702</i>
Constructions				29 389 332
Installations Techniques, mat. et out.			26 298	7 750 339
Autres immobilisations corporelles		104 183	16 386	4 774 307
<i>TOTAL II : IMMO. CORPORELLES</i>	<i>-</i>	<i>104 183</i>	<i>42 684</i>	<i>41 913 978</i>
TOTAUX	-	104 183	42 684	42 906 680

Note 3 – Etat des stocks

STOCKS & ENCOURS	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Matières premières et autres approvisionnements	176 880	119 251
TOTAUX	176 880	119 251

DEPRECIATION DES STOCKS & ENCOURS	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	METHODE UTILISEE
Matières premières et autres approvisionnements	2 239	4 167	Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur comptable est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente
TOTAUX	2 239	4 167	

Note 4 – Etat des créances

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachés à des participations		730		730
Prêts		2 003 391	196 528	1 806 863
Autres immobilisations financières		1 177 432	286 622	890 810
Clients douteux ou litigieux		275 138		275 138
Autres créances clients		2 557 396	2 557 396	
Personnel et comptes rattachés		3 446	3 446	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		148 665	148 665	
Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	-		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-		
	Divers	356 791	344 254	12 537
Groupe et associés		28 845	28 845	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		401 917	401 917	
Charges constatées d'avance		341 455	214 374	127 082
TOTAUX		7 295 206	4 182 046	3 113 160
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice	103 168		
	remboursement obtenus en cours d'exercice	-		
Prêts et avances consentis aux associés		-		

Note 5 – Produits à recevoir

COMPTES RATTACHES ACTIF	Montant
Fournisseurs, avoirs non parvenus	65 952
Clients, factures à établir	66 994
Personnel - produits à recevoir	-
Organismes sociaux - produits à recevoir	-
Subventions d'investissement à recevoir	335 101
Subventions d'exploitation à recevoir	-
Etat - produits à recevoir	21 691
Divers - produits à recevoir	82 977
Intérêts courus à recevoir	87 812
Total	660 527

Note 6 – Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montant
Charges d'exploitation	341 455
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	341 455

Note 7 – Tableau de variation des fonds propres

FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	21 957 670				21 957 670
Dotation spécifique ets de santé art50 LFSS 2021	2 866 219				2 866 219
Réserves pour projet de l'entité	12 717 090	1 277 866	202 080	-	14 197 036
<i>Dont Réserves des Activités ESMS sous contrôle</i>	12 257 052	1 198 525	202 080		13 657 657
<i>Dont Réserves des Activités ESMS en gestion propre</i>	460 038	79 341			539 379
Report à nouveau sous contrôle	- 6 835 306	- 952 942		202 080	- 7 990 327
<i>Dont Report à nouveau des Activités ESMS sous contrôle</i>	- 5 027 206	- 698 747		202 080	- 5 928 032
<i>Dont Report à nouveau des Activités ESMS en gestion propre</i>	- 1 808 099	- 254 196			- 2 062 295
Résultat de l'exercice	324 924	- 324 924	774 390		774 390
Subventions d'investissements	7 719 994		69 671	470 998	7 318 667
Provisions réglementées	6 624 243		3 447	135 907	6 491 783
TOTAUX	45 374 834	- 0	1 049 587	808 985	45 615 437

L'affectation définitive des résultat 2023 suite aux notifications des tiers financeurs en 2025 est inscrite au sein des colonnes "Diminution et Augmentation".

La quote-part des fonds propres issus de la générosité du public, n'étant pas identifiée, elle n'a pas été intégrée au sein du présent tableau.

Note 8 – Tableau de variation des fonds dédiés

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES	A l'ouverture au 01.01.2025	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture au 31.12.2025	
			Montant Global	Dont Rembours.		Montant Global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Leg Mme TSCHAMBER	44 116					44 116	44 116
Fonds reportés liés aux legs ou dotations	44 116					44 116	44 116
Financement Grappe ESMS / Projet LIVIA	454 520		56 718			397 802	
Financement Investissement décarbonisation	124 147	24 903				149 050	68 773
Financement Projet hors Gestion Contrôlée	34 206					34 206	34 206
Financement Etude de Faisabilité / Travaux Immob.	15 786					15 786	15 786
Financement Systèmes d'Informations	33 722		1 340			32 382	25 645
Financement Télémédecine	2 500					2 500	2 500
Financement Vélo-bus / Dons	7 321	1 000	2 779			5 542	
Financement Invest RHJ / Succession REBISCHUNG	76 000				-76 000	0	
Financement Invest EMAM / Succession BORES	6 346				-6 346	0	
Financement Surcôt Immobilier SSR	353 448					353 448	353 448
Financement Fournitures éducatives (Investissements)	1 945		446			1 498	
Financement Hopital Numérique	50 600					50 600	50 600
Financement Sécurisation du Circuit du Médicament	250 000		584			249 416	
Financement Equipements Sportifs Adaptés	7 609		474			7 135	
Financement Actions Accompagnement Tps de Soins	45 304		6 799			38 505	
Financement Grappe ESMS / Projet TELEMEDICINE	100 000		1 530		-91 907	6 563	
Financement Mini-bus / Asso Amis de St Damien	10 268		2 143			8 125	
Financement Mini-bus / Fondation Hôpitaux de Paris	13 691		2 857			10 834	
Financement Vélo connecté	6 460	14 302	899			19 863	
Financement Travaux Humanisation / Trop perçus CPAM	422 406					422 406	
Financement Cuisine thérapeutique	9 065				-9 065	0	
Fonds dédiés à l'investissement	2 025 343	40 205	76 570	0	-183 318	1 805 660	550 958
Financement DMP	5 000					5 000	5 000
Financement Frais de Personnel	195 542	1 607	91 491			105 638	
Financement Frais de Formation	209 937		13 258			196 679	48 134
Financement Indemnités de Départ à la Retraite	266 576		39 033			227 542	191 968
Financement Mesures d'Exploitation	18 600	4 194				22 793	14 000
Financement Surcoûts C19 non demandés	27 625					27 625	27 625
Financement Lutte contre la Perte d'Autonomie	6 534		4 806			1 728	
Financement Passage au Tarif Global EHPAD	87 772					87 772	87 772
Financement Reval. salariales sanitaires GUERINI	92 365		92 365			0	
Financement AGEFOS Adapt travailleurs	2 735					2 735	2 735
Financement Stretching / Gym adaptée / Pilates	1 500	20 790				22 290	
Financement Reprise Recettes Cretons	20 235	50 944	9 433			61 746	
Financement Grappe ESMS / Projet TELEMEDICINE	0		39 400		64 177	24 776	
Financement Clowns relationnels	0	7 000				7 000	
Financement Sortie Music-hall	0	1 800				1 800	
Financement Travaux isolation / PRIME CEE	0	631 620				631 620	
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	934 421	717 954	289 787	0	64 177	1 426 765	377 234
Financement Animation	4 887	1 265				6 152	4 887
Financement Ateliers FASPHV	1 780		762			1 018	
Financement Cuisine thérapeutique	0	5 320			9 065	14 385	
Succession Mme BORES	0				6 346	6 346	6 346
Financement coin jeux imitation	260		260			0	
Financement maisonnette animaux	245		245			0	
Succession Mme REBISCHUNG	0	3 200	4 272		76 000	74 928	
Financement Antenne Sat - Chaines allemandes	0	2 462				2 462	
Dons divers	0	6 180				6 180	
Fonds dédié sur ressources liées à la générosité du public	7 172	18 427	5 539	0	91 411	111 470	11 233
TOTAUX	3 011 052	776 587	371 896	0	-27 731	3 388 011	983 540

Note 9 – Tableau des provisions règlementées

PROVISIONS REGLEMENTEES	A l'ouverture	Dotations	Diminutions et Reprises		A la clôture
			utilisées	non- utilisées	
1421 Provision p/renouvellement immobilisation	6 597 010	3 447	123 557		6 476 900
1440 Provision régl relatives aux éléments d'Actif	4 650		4 650		0
1486 Provisions s/plus-values d'Actif	22 583		7 700		14 883
TOTAUX	6 624 243	3 447	135 907	0	6 491 783

Note 10 – Tableau des provisions pour risques & charges

PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	A l'ouverture	Dotations	Diminutions et Reprises		A la clôture
			utilisées	non- utilisées	
					0
1511 Provisions pour litiges	69 800	15 000			84 800
1518 Autres provisions pour risques	48 248	77 362			125 610
1521 Provisions pour pensions oblig similaires	103 093				103 093
1526 Provisions pour remises en état	253 136		17 707		235 429
1527 Autres provisions pour charges	35 276				35 276
TOTAUX	509 553	92 362	17 707	0	584 208

Note 11 – Tableau des provisions pour dépréciation de l'actif

PROVISIONS POUR DEPRECIATION	A l'ouverture	Dotations	Diminutions et Reprises		A la clôture
			utilisées	non- utilisées	
3921 Dépréciation des stocks & en cours	4 167	746	2 675		2 239
4910 Dépréciation s/comptes clients	125 172	161 589	704	16 110	269 947
5903 Dépréciation des actions propres		10 081			10 081
5908 Dépréciation des autres titres	25 661	17 665	71		43 255
TOTAUX	155 000	190 081	3 450	16 110	325 522

Note 12 – Tableau récapitulatif des provisions

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture	Dotations	Diminutions et Reprises		A la clôture
			utilisées	non-utilisées	
D'EXPLOITATION	638 892	254 698	21 086	16 110	856 394
FINANCIERES	25 661	27 746	71	0	53 336
EXCEPTIONNELLES	6 624 243	3 447	135 907	0	6 491 783
TOTAUX	7 288 796	285 890	157 064	16 110	7 401 513

Note 13 – Etat des dettes

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine	112 959	112 959		
	à plus de 2 ans à l'origine	24 325 818	1 273 708	5 187 971	17 864 139
Emprunts et dettes financières divers		1 034 999	788 359	116 192	130 448
Fournisseurs et comptes rattachés		1 620 013	1 620 013		
Personnel et comptes rattachés		2 257 961	2 257 961		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 532 177	2 532 177		
Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-			
	Taxe sur la valeur ajoutée	-			
	Obligations cautionnés	-			
	Autres impôts, taxes et assimilés	974 185	974 185		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		494 071	494 071		
Groupe et associés		-			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		471 858	471 858		
Produits constatés d'avance		156 466	56 759	99 707	
TOTAUX		33 980 506	10 582 050	5 403 870	17 994 587
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 717 742			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 201 674			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

Note 14 – Charges à payer

COMPTES RATTACHES PASSIF	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Intérêts courus emprunts Ets Crédit et organismes divers	110 409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 478
Clients, avoirs à établir	321
Dettes congés courus	1 790 549
Personnel - Autres charges à payer	438 716
Charges patronales sur CP	885 909
Organismes sociaux - Autres charges à payer	168 293
Etat charges à payer	-
Autres charges à payer	150 829
Intérêts courus à payer	2 550
Total	4 045 053

Note 15 – Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Montant
Produits d'exploitation	156 466
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	156 466

Note 16 – Recettes de l'activité

Répartition par secteur d'activité	Montant
Enfance	5 480 861
Handicap	9 920 282
Senior	35 497 355
Centre de Santé Infirmier	784 408
Siège	1 911 467
TOTAL	53 594 373
<i>Cette information est-elle complète ?</i>	<i>Oui</i>

Note 17 – Concours publics & subventions

Concours publics et subventions	Etat	Assurance maladie	Département	CAF	Autres	Totaux
Concours publics	-	22 247 280	15 265 089	-	-	37 512 368
Subventions d'exploitation	2 331	25 812	14 949	-	660 712	703 805
Subventions d'investissement	82 580	41 586	281 587	4 135	61 110	470 998
TOTAL	84 911	22 314 678	15 561 624	4 135	721 823	38 687 171

Note 18 – Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Amortissement des immobilisations		
Dotation provisions réglementées	3 447	
Libéralités perçues		
Rentrées sur créances amorties		
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote part subvention investissement viré au résultat		
Reprises provisions réglementées		135 907
Transfert de charges		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
TOTAL	3 447	135 907

Note 19 – Contribution au résultat comptable global par activité

Activités sous gestion contrôlée	
Siège	18 447
Enfance	330 935
Handicap	126 734
Senior	217 512
TOTAL	693 628
Activités en gestion directe	
Enfance (mini-crèche)	17 271
Senior	- 2 246
Centres de Soins Infirmiers	65 737
TOTAL	80 762
Résultat comptable	774 390

Note 20 – Tableau d'affectation du résultat

Activités sous gestion contrôlée	Résultat
Reprise sur réserve affecté à l'investissement	-41 247,00 €
Reprise sur réserve de compensation des charges d'amortissements	-11 521,00 €
Reprise RAN affecté au financement des mesures d'exploitation	-11 143,00 €
Report à nouveau déficitaire	-79 046,99 €
Excédent affecté à l'investissement	100 000,00 €
Réserve pour projet	177 587,53 €
Réserve affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement	113 451,53 €
Réserve de compensation des déficits	243 912,13 €
Réserve de compensation des charges d'amortissements	192 415,63 €
Report à nouveau affecté au financement des mesures d'exploitation	191 015,74 €
Dépenses pour CP non opposables aux autorités de tarification	-13 966,91 €
Autres dépenses non opposables aux autorités de tarification	-167 829,87 €
Total résultat des activités sous gestion contrôlée	693 627,79 €
Activités en gestion directe	
Report à nouveau	-21 284,35 €
Excédent affecté à l'investissement	102 046,43 €
Total résultat des activités en gestion directe	80 762,08 €
Résultat Comptable	774 389,87 €

Note 21 – Prestations reçues en nature – Conventions de Comodat

ETABLISSEMENT	DUREE	LOYER ANNEE 2004	LOYER ANNEE 2022	COEFFICIENT DE REVALO- RISATION	LOYER ANNEE 2025
Maison Notre Dame	12 mois	86 827		1,6164	140 343
Home de la Providence	12 mois		38 700	1,0093	39 061
TOTAL		86 827	38 700		179 404

Indice coût de la construction 3ème trimestre 2004	1272
Indice coût de la construction 3ème trimestre 2022	2037
Indice coût de la construction 3ème trimestre 2024	2143
Indice coût de la construction 3ème trimestre 2025	2056

Note 22 – Effectif

CATEGORIES	EFFECTIF au 31/12/2025			EFFECTIF EQUIVALENT Temps plein *
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	28	38	66	57,29
Employés	93	573	666	540,74
TOTAL	121	611	732	598,03

* ETP légal comme le prévoit le calcul de l'URSSAF

Note 23 – Engagements hors bilan

a) Engagements reçus

Avals et cautions reçus :

- La ville de Thann est caution de l'emprunt de 210 970 €, contracté auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (anciennement Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé d'Alsace-Moselle). **31 654 €**
- Le Conseil Départemental du Haut-Rhin a octroyé sa garantie à 100 % pour trois emprunts de 12 790 768 €, contractés pour le financement des travaux du Pôle de Gériatrie Saint Damien, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. **7 521 090 €**
- Le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la Ville de Mulhouse ont accordé leurs cautions solidaires à la Fondation Saint Sauveur pour deux prêts d'un montant total de 2 770 000 €, contractés auprès des Caisses du Crédit Mutuel Mulhouse Saint Joseph & Mulhouse Europe, pour le financement des travaux du Pôle de Gériatrie Saint Damien. **2 053 312 €**
- La BECM d'une part, et la Ville de Mulhouse d'autre part, se sont respectivement constituées caution solidaire de la moitié du prêt octroyé par la CDC dans le cadre du financement des travaux du Pôle de Gériatrie Saint Damien (secteur Soins Médicaux et de Réadaptation). **1 078 933 €**
- Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a octroyé sa garantie à 100 % pour deux emprunts de 4 082 543 €, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des travaux de l'EHPAD Notre Dame Saint Joseph, site de Niederbronn. **2 296 430 €**
- La Collectivité européenne d'Alsace a octroyé sa garantie à 100 % pour un emprunt de 217 408 €, contracté auprès de la Carsat Alsace-Moselle pour le financement des travaux de rénovation de la Résidence Autonomie Pays'Age. **184 798 €**
- La Collectivité Européenne d'Alsace a octroyé sa garantie à 100 % pour un emprunt de 2 500 000 €, contracté auprès de la Caisse du Crédit Mutuel Mulhouse Saint Joseph pour l'acquisition de l'EHPAD Les Vosges à Wittenheim. **2 138 889 €**

Autres engagements reçus.

- Contrat de Comodat : mise à disposition de l'ensemble immobilier, propriétés des Congrégations des Sœurs du Très Saint Sauveur et des Sœur de la Divine Providence de Saint Jean de BASSEL.
- Bail à construction :
Un bail à construction, en date du 24 juin 2014, avec effet au 17 mars 2014 pour une durée de 50 ans, est intervenu entre la Congrégation et le Fondation Saint Sauveur concernant l'ensemble immobilier de la Maison Saint Joseph de Niederbronn.

b) Engagements donnés

Pôle de Gériatrie Saint Damien.

- Acte de pré notation du 10 mars 2011, avec promesse d'hypothèque de premier rang sur l'ensemble immobilier situé au 23, avenue de la 1^{ère} Division Blindée à Mulhouse. Cette contre garantie est donnée, compte tenu des engagements pris par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, comme mentionnés ci-dessus.
- Acte de pré notation du 24 juin 2014, avec promesse d'hypothèque de deuxième rang sur l'ensemble immobilier situé au 23 avenue de la 1^{ère} Division Blindée à Mulhouse consenti en faveur du Conseil Départemental du Haut-Rhin en contrepartie de sa caution pour un montant de prêt de 4 674 000 €.
- Octroi d'un droit de présentation prioritaire de candidats portant sur 14 lits réservés au profit de caisses de retraite qui ont consenti des subventions ou des emprunts à taux préférentiel pour une durée de 15 ans à compter de la fin des travaux, soit avril 2015.
- Nantissement à hauteur de 760 000 € du livret Orange ouvert auprès de la BECM de Mulhouse.

EHPAD Mère Alphonse-Marie, site de Niederbronn.

- Acte d'affectation hypothécaire du 30 novembre 2016 avec promesse d'hypothèque de premier rang sur l'ensemble immobilier situé au 4 rue Sœur Elisabeth Eppinger à Niederbronn-les-Bains. Cette contre garantie est donnée, compte tenu des engagements pris par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, comme mentionnés ci-dessus.
- Inscription au livre foncier d'une restriction au droit de disposer de la construction neuve des 49 chambres au profit du Conseil Départemental du Bas-Rhin découlant de la convention d'Aide Personnalisée au Logement signée avec ce dernier.

Institut Saint Joseph, de Guebwiller.

- Acte d'affectation hypothécaire du 12 avril 2023 avec promesse d'hypothèque de premier rang sur l'ensemble immobilier situé au 16 rue de la Commanderie à Guebwiller. Cette contre garantie est donnée à la Banque Postale en contrepartie d'un emprunt de 9 000 000 € et ce jusqu'au 15 avril 2051.

Résidence Autonomie Pays'Age, de Mulhouse.

- Un engagement consenti en faveur du Crédit Mutuel Saint Joseph de Mulhouse en date du 5 novembre 2021, pour l'emprunt de 300 000 €, de ne pas vendre ni d'hypothéquer l'ensemble immobilier situé au 23A avenue de la 1^{ère} Division Blindée à Mulhouse.

204 466 €

Résidence Les Vosges, de Wittenheim.

- Acte d'affectation hypothécaire du 17 novembre 2023 avec promesse d'hypothèque de premier rang sur l'ensemble immobilier situé au 15 rue des Vosges à Wittenheim. Cette contre garantie est donnée, compte tenu des engagements pris par la Collectivité européenne d'Alsace, comme mentionnés ci-dessus.

EHPAD Mère Alphonse-Marie, site de Oberbronn
EHPAD Home de la Providence, site de Siersthal

- En vertu du contrat de Comodat signé entre la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur, la Congrégation des Sœur de la Divine Providence de Saint Jean de BASSEL et la Fondation, cette dernière prend en charge l'ensemble des frais d'entretien et travaux afférant aux locaux, propriétés de la Congrégation. Les dépenses exposées au cours de l'exercice sont ventilées conformément aux règlements CRC 2002-10 & 2004-06, soit en investissements éclatés par composants, soit en charges.

Note 24 – Rémunération des dirigeants

La fonction des dirigeants mandataires est bénévole.

Note 25 – Honoraires du commissaire aux comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CERTIFIANT LES COMPTES	CAC 1 : ML PLUS
Honoraires afférents à la certification des comptes	50 290,00
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	816,00
TOTAL	51 106,00